LE CENTRE VILLE

SAINT- AYGULF

LÉGENDE

PLAN DE DÉLIMITATION ET SECTEURS

- Périmètre général de l'AVAP
- SECTEUR 1 : Noyau historique
- SECTEUR 2 : Quartiers périphériques
- SECTEUR 3 : Sensibilités Patrimoniales
- SECTEUR 4 : Cônes de visibilité/ perceptions lointaines
- SECTEUR 5 : SAINT AYGULF
- Servitude de MH appliquable

Echelle : 1/80000 ème



3C - Site Patrimonial Remarquable /
3Ca - AVAP (délimitations et secteurs)



Isabelle KIENTZ-REBIERE Architecte du Patrimoine
Denis LACAILLE Agence-Paysages
Chantal LARROUTURE BET ADRET